



Fiche au sujet des émissions du secteur de l'assurance au Maroc au titre de l'exercice 2014

Le marché des assurances au Maroc a réalisé en 2014 un montant des primes émises nettes d'annulations de 28,4 milliards de dirhams contre 26,7 milliards en 2013, soit une progression de 6,3%.

La branche vie et capitalisation a connu cette année une croissance importante de 9,3%, réalisant 9,4 milliards de dirhams contre 8,6 milliards un an auparavant.

La branche non vie, quant à elle, a progressé de 4,9% en 2014, affichant 19 milliards de dirhams contre 18,1 milliards en 2013.

Le tableau suivant retrace la répartition et l'évolution du chiffre d'affaires du secteur pour la période 2013-2014 par catégories d'assurances :

En millions de dirhams	2013	2014	Var 2014/2013
Assurances vie et capitalisation	8 599	9 399	9,3%
Epargne	6 013	6 523	8,5%
Décès	2 388	2 511	5,1%
Autres opérations vie	197	365	84,8%
Assurances non-vie	18 135	19 022	4,9%
Automobile	8 497	9 034	6,3%
dont RC Auto	7 410	7 797	5,2%
Accidents corporels	3 069	3 224	5,1%
dont maladie	2 454	2 608	6,3%
AT & MP	2 140	2 214	3,4%
RC Générale	509	509	0,0%
Incendie	1 255	1 159	-7,7%
Risques techniques	377	416	10,3%
Transport	587	569	-3,2%
Autres opérations non vie	1 699	1 898	11,7%
TOTAL GENERAL	26 734	28 421	6,3%

L'analyse des émissions par branche d'assurance montre que la vie et capitalisation est dominée par les assurances dédiées à l'épargne qui représentent 69,4% du total de la branche. Les émissions des assurances en cas de décès ont réalisé en 2014 une progression de 5,1%. Cette performance, moins importante que celle de la moyenne de la branche, a fait que leur part du total de la branche est passée à 26,7% contre 27,8% en 2013.

La branche non vie, quant à elle, est tirée par les assurances obligatoires, notamment l'automobile qui représente 47,5% de cette branche, en progression de 6,3%. L'usage tourisme représente 56,3% de l'automobile.

La maladie - maternité qui contribue à 13,7% des émissions de la branche non vie a connu une augmentation de 6,3%.

Les accidents du travail et maladies professionnelles avec une part de 11,6% dans la branche non vie, ont affiché une augmentation de 3,4%.

Le chiffre d'affaires de l'incendie a régressé de 7,7%, ne représentant ainsi que 6,1% des émissions de la branche non vie contre 6,9% en 2013.

Les assurances de transports ont vu leur part dans l'assurance non vie diminuée à 2,9% en 2014 contre 3,2% en 2013. Ce recul est dû essentiellement à la baisse enregistrée au niveau de la sous-catégorie "Aviation corps" qui a régressé de 33%.

Par ailleurs, le taux de pénétration du secteur (part des primes dans le PIB) a atteint 3,14% contre 3,09% en 2013.